



FONDATION  
MASSÉ-TRÉVIDY

**RELEVÉ DE DECISIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION  
DU 26 Avril 2017**

Le conseil d'administration du 26 Avril a :

- validé, sur les indications des commissions financières réunies préalablement par pôle, les comptes administratifs 2016 :
  - De la direction générale,
  - Du pôle enfance et familles ;
  - Du pôle personnes âgées, personnes handicapées ;
  - Du pôle formation insertion.
- été informé des comptes des sociétés filiales (A Toute Vapeur, Kerbernez Restauration, Transport Ouest Plusss)
- entendu les bilans et perspectives :
  - De la direction de la lutte contre les exclusions ;
  - De la direction de la prévention spécialisée et Roulez Jeunesses.
- pris connaissance et validé la signature de la charte départementale de mise en œuvre de la clause d'insertion.
- entendu le compte rendu du président suite à ses différents entretiens et échanges de courriels avec le Secrétaire Général de la Préfecture concernant l'expertise relative à l'indemnisation de la démolition du bâtiment de Marguerite Le Maître dans le contentieux de la Providence.